

Questions affaire 202600FCS047 « Assurances »

N°	Date	Question	Réponse	Date de publication
1	07/08/2026	LOT 4 : Assistance / Bonjour, merci de nous confirmer votre souhait de faire bénéficier des garanties d'une manière large aux assurés mentionnée dans le cahier des charges (page 53), ce qui aggrave bien entendu l'approche du risque. Bien à vous.	La typologie des populations assurées est la même que lors de la précédente mise en concurrence. En 2022, lors du lancement de la consultation, la population assurée sur les garanties de base atteignait 1 170 personnes (effets du covid). En 2026, nous sommes sur une base totale de 1 384 personnes. Par contre, sur la garantie complémentaire optionnelle GC1, il s'agit bien des agents / vacataires qui doivent être assurés.	07/08/2026